



**Nom du produit :** MOULE EN GRAPHITE KLK-weld

Date d'émission : 25 février 2016

Date d'émission : 25 février 2016

## **SECTION 1 : IDENTIFICATION DU MELANGE ET DE LA SOCIETE OU ENTREPRISE.**

### **1.1 Identifiant du produit.**

Nom du produit: MOULE EN GRAPHITE KLK-weld

### **1.2 Utilisations pertinentes identifiées du mélange et utilisations déconseillées.**

Matériel pour soudure aluminothermique dans les Procédures de Soudage.

#### **Utilisations déconseillées :**

Utilisations autres que celles conseillées.

### **1.3 Renseignements sur le fournisseur de la fiche de données sur la sécurité.**

Entreprise : **KLK Electro Materiales, S.L.U.**  
Adresse : Camino de la Peñona 38B - Apdo 333  
Ville : 33211 Gijón  
Département : Asturias  
Téléphone : +34 985 321850  
Fax : +34 985 309307  
E-mail : comercial@klk.es

### **1.4 Téléphone de secours :** +34 985 321850 (Seulement disponible aux heures de bureaux, de lundi à vendredi de 8h à 18h)

## **SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS.**

### **2.1 Classement du mélange.**

Le produit n'est pas classé comme dangereux d'après le Règlement (EU) N° 1272/2008.

### **2.2 Éléments de l'étiquette.**

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément au Règlement n° 1272/2008 sur le classement, étiquetage et conditionnement de substances et mélanges, et modifications postérieures.

Indications de dangers supplémentaires :

EUH210 Il est possible de demander la fiche de données sur la sécurité.

### **2.3 Autres dangers.**

Dans des conditions d'utilisation normales et sous sa forme originale, le produit n'a aucun effet négatif pour la santé et l'environnement.

## **SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS.**

### **3.1 Substances.**

Nom : Graphite artificiel  
Nom générique : Graphite  
Formule : C  
Composition : C: 99.9% min.  
Al, Si, Fe et autres : 0.1% max.  
N CAS : 7782-42-5  
N CE : 231-955-3

## **SECTION 4 : PREMIERS SOINS.**

### **4.1 Description des premiers soins.**

Vue la composition et types de substances présentes dans la préparation, des avertissements particuliers ne sont pas nécessaires.



**Nom du produit : MOULE EN GRAPHITE KLK-weld**

**Inhalation.**

Placer la personne accidentée en plein air, la maintenir chaude/caliente et au repos, si la respiration est irrégulière ou s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien administrer par la bouche. Si la personne est inconsciente, la mettre dans une position appropriée et chercher une aide médicale.

**Contact avec les yeux.**

Dans le cas de port de lentilles de contact, les retirer. Laver abondamment les yeux avec de l'eau propre et fraîche pendant, au moins, 10 minutes, en tirant vers le haut les paupières et chercher une aide médicale.

**Contact avec la peau.**

Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau vigoureusement avec de l'eau et du savon ou un nettoyant pour peau adapté. **NE JAMAIS** utiliser de solvants ou de diluants.

**Ingestion.**

Si on l'a ingéré de manière accidentelle, chercher immédiatement une aide médicale. Maintenir la personne au repos. **NE JAMAIS** provoquer le vomissement.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et retardés.**

Il n'est pas connu d'effets aigus ou retardés dérivés de l'exposition au produit.

**4.3 Indication pour toute attention médicale et traitements spéciaux à appliquer immédiatement.**

Dans les cas de doutes, ou quand les symptômes de malaise persistent, demander une aide médicale. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale aux personnes se trouvant inconscientes.

**SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES.**

Le produit N'est PAS classé comme inflammable. En cas d'incendie, il faudra suivre les mesures décrites ci-dessous :

**5.1 Moyens d'extinction.**

**Moyens d'extinction recommandés.**

Eteindre avec de l'eau, poudre extincteur, CO<sub>2</sub>, nitrogène ou mousse.

**5.2 Précautions :**

La combustion du graphite libère du CO<sub>2</sub> et CO. Il est indispensable de prendre des mesures contre l'hypoxie et empoisonnement par CO.

**5.3 Recommandations pour le personnel de lutte contre les incendies.**

Réfrigérer avec de l'eau les réservoirs, citernes ou récipients à proximité de la source de chaleur ou feu. Tenir compte de la direction du vent. Eviter que les produits utilisés dans la lutte contre les incendies ne soient évacués dans des déversoirs, égouts ou cours d'eau.

**Équipement de protection contre les incendies.**

Si le feu se produit dans une enceinte fermée, il faudra utiliser un équipement de respiration autonome.

En fonction l'ampleur de l'incendie, il pourra être nécessaire d'utiliser des combinaisons de protection contre la chaleur, gants, lunettes de protections ou masques faciaux et bottes.

**SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL.**

Vue sa nature solide, il n'y a pas de risque de déversement.

**SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE.**

**7.1 Précautions pour une manipulation sûre.**

Le produit n'exige pas de mesures de manutention. Il est conseillé de respecter la législation en matière de sécurité et d'hygiène au travail.

**7.2 Conditions d'entreposage sûr, y compris de possibles incompatibilités.**

Le produit n'exige pas de mesures spéciales de stockage.

Comme conditions générales de stockage, il faut éviter les sources de chaleur et les changements brusques de température, radiations, électricité et le contact avec de l'eau.

Maintenir éloignés des agents oxydants et des matériaux fortement acides ou alcalins.

Stocker entre 5 et 35 °C, dans un endroit sec et bien ventilé.

Stocker selon la législation locale. Suivre les indications de l'étiquette.

Le produit n'est pas concerné par la Directive 2012/18/UE (SEVESO III).

**7.3 Utilisations spécifiques finales.**

Matériel pour soudure aluminothermique dans les Procédures de Soudage.

**SECTION 8: CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.**

**8.1 Paramètres de contrôle.**

Le produit NE contient PAS de substances impliquant des Valeurs Limites Environnementales d'Exposition au Travail.

**Nom du produit : MOULE EN GRAPHITE KLK-weld**

Le produit NE contient PAS de substances imoliquant des Valeurs Limites Biologiques.

**8.2 Contrôles de l'exposition.****Mesures d'ordre technique :**

Assurer une ventilation adaptée qui peut être obtenue par le biais d'une bonne extraction-ventilation locale et un bon système général d'extraction.

<b>Concentration :</b>	<b>100 %</b>
<b>Utilisations :</b>	<b>Matériau pour soudure aluminothermique dans les Procédures de Soudage.</b>
<b>Protection respiratoire :</b>	
Si les mesures technique sont respectées, aucun type de protection individuelle n'est nécessaire.	
<b>Protection des mains :</b>	
Si le produit est bien manipulé, aucun type de protection individuelle n'est nécessaire.	
<b>Protection des yeux :</b>	
Si le produit est bien manipulé, aucun type de protection individuelle n'est nécessaire.	
<b>Protection de la peau :</b>	
EPI:	Chaussures de travail
Caractéristiques :	Marquage «CE» Catégorie II.
Normes CEN :	EN ISO 13287, EN 20347
Entretien :	Ces articles s'adaptent à la forme du pied du premier utilisateur. C'est pourquoi, comme pour des questions d'hygiène, il faut éviter qu'elles soient réutilisées par d'autres personnes.
Observations :	Les chaussures de travail pour usage professionnel sont celles qui incorporent les éléments de protection destinés à protéger l'utilisateur des lésions pouvant être provoquées par des accidents. Il faut s'assurer des labeurs pour lesquels ces chaussures sont aptes.

**SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES.****9.1 Information sur les propriétés physiques et chimiques de base.**

Aspect : Solide  
Couleur : ND/NA  
Odeur : ND/NA  
Seuil olfactif : ND/NA  
pH : ND/NA  
Point de Fusion : ND/NA  
Point/intervalle d'ébullition : ND/NA  
Point d'inflammation : ND/NA  
Inflammabilité (solide, gaz): ND/NA  
Limite inférieure d'explosion : ND/NA  
Limite supérieure d'explosion : ND/NA  
Pression de vapeur :  $10^{-10}$  atm (2000°C)  
Gravité spécifique : 2,2 (Eau=1)  
Solubilité : ND/NA  
Liposolubilité : ND/NA  
Hydrosolubilité : ND/NA  
Coefficient de distribution (n-octanol/eau) : ND/NA  
Température d'auto-inflammation : ND/NA  
Température de décomposition : ND/NA  
Viscosité : ND/NA  
Propriétés explosives : ND/NA  
Propriétés comburantes : ND/NA  
ND/NA= Non Disponible/Non Applicable en raison de la nature du produit.

**9.2. Autres renseignements.**

Teneur en COV (p/p) : 0 %  
Teneur en COV : 0 g/l

**SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE.****10.1 Réactivité.**

Le produit ne présente aucun danger lié à sa réactivité.

**10.2 Stabilité chimique.**

Stable dans des conditions de manipulation et stockage conseillés (voir épigraphe 7).

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses.**



**Nom du produit :** MOULE EN GRAPHITE KLK-weld

Le produit ne présente pas de possibles réactions dangereuses.

**10.4 Conditions à éviter.**

Eviter tout type de manipulation incorrecte.

**10.5 Matériaux incompatibles.**

Maintenir éloigné des agents oxydants et des matériaux fortement alcalins ou acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

**10.6 Produits à décomposition dangereuse.**

Il ne se décompose pas s'il est destiné aux utilisations prévues.

**SECTION 11 : INFORMATION TOXICOLOGIQUE.**

**11.1 Information sur les effets toxicologiques.**

Il n'y a pas d'information à souligner.

- a) toxicité aiguë ;  
Données non concluantes pour le classement.
- b) corrosion ou irritations cutanées ;  
A la vue des données disponibles, les critères de classement ne sont pas remplis.
- c) lésions ou irritation oculaire graves ;  
A la vue des données disponibles, les critères de classement ne sont pas remplis
- d) sensibilisation respiratoire ou cutanée ;  
Données non concluantes pour le classement.
- e) mutagénicité sur les cellules germinales ;  
Données non concluantes pour le classement.
- f) carcinogénicité ;  
Données non concluantes pour le classement.
- g) toxicité pour la reproduction ;  
Données non concluantes pour le classement.
- h) toxicité spécifique dans des organes déterminés (STOT) - exposition unique ;  
A la vue des données disponibles, les critères de classement ne sont pas remplis.
- i) toxicité spécifique dans des organes déterminés (STOT) - exposition répétée ;  
Données non concluantes pour le classement.
- j) danger d'aspiration ;  
Données non concluantes pour le classement.

**SECTION 12 : INFORMATION EN MATIERE D'ÉCOLOGIE.**

**12.1 Toxicité.**

L'on ne dispose pas d'information relative à l'écotoxicité des substances présentes.

**12.2 Persistance et dégradabilité.**

Le graphite n'est pas biodégradable

**12.3 Potentiel de Bioaccumulation.**

L'on ne dispose pas d'information relative à la Bioaccumulation des substances présentes.

**12.4 Mobilité au sol.**

Il n'existe pas d'information disponible sur la mobilité au sol.  
Il faut empêcher que le produit ne pénètre dans les égouts ou cours d'eau.  
Eviter la pénétration dans le terrain.

**12.5 Résultats de la valorisation PBT et mPmB.**

Il n'existe pas d'information disponible sur la valorisation PBT et mPmB du produit.



**Nom du produit : MOULE EN GRAPHITE KLK-weld**

**12.6 Autres effets adverses.**

Il n'existe pas d'information disponible d'autres effets adverses pour l'environnement.

**SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.**

**13.1 Méthodes pour le traitement de résidus.**

Il n'est pas permis de le déverser dans les égouts ou cours d'eau. Les résidus et emballages vides doivent être manipulés et éliminés conformément aux législations locale/nationale en vigueur.  
Suivre les dispositions de la Directive 2008/98/CE sur la gestion des résidus.

Classement du résidu conformément au Catalogue Européen des Résidus :  
10 RESIDUS A PROCESSUS THERMIQUES  
10 08 Résidus de la thermo-métallurgie d'autres métaux non ferreux  
10 08 04 Particules et poussière

Méthode de traitement conformément à la Directive 2008/98/CE :  
Valorisation  
R5 Recyclage ou récupération d'autres matières inorganiques

**SECTION 14: INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT.**

Sans danger pendant le transport. En cas d'accident et déversement du produit intervenir selon le point 6.

**14.1 Numéro ONU.**

Sans danger pendant le transport.

**14.2 Désignation officielle de transport des Nations Unies.**

Sans danger pendant le transport.

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport.**

Sans danger pendant le transport.

**14.4 Groupe d'emballage.**

Sans danger pendant le transport.

**14.5 Dangers pour l'environnement.**

Sans danger pendant le transport.

**14.6 Précautions particulières pour les utilisateurs.**

Sans danger pendant le transport.

**14.7 Transport en vrac avec arrangement à l'annexe II de la Convention MARPOL et du Code IBC.**

Sans danger pendant le transport.

**SECTION 15: INFORMATION REGLEMENTAIRE.**

**15.1 Réglementation et législation en matière de sécurité, santé et environnement spécifiques pour le mélange.**

Le produit n'est pas concerné par le Règlement (CE) n° 1005/2009 du Parlement Européen et du Conseil, du 16 septembre 2009, sur les substances épuisant la couche d'ozone.

Le produit n'est pas concerné par la Directive 2012/18/UE (SEVESO III).

Le produit n'est pas concerné par le Règlement (UE) No 528/2012 relatif à la commercialisation et utilisation des biocides.

Le produit n'est pas concerné par la procédure établie dans le Règlement (UE) No 649/2012, relatif à l'exportation et importation de produits chimiques dangereux.

**15.2 Evaluation de la sécurité chimique.**

Aucune évaluation n'a été menée sur la sécurité chimique du produit.

**SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS.**

Texte complet des phrases H apparaissant dans l'épigraphe 3 :

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une irritation oculaire grave.

**FICHE DE DONNEES SUR LA SECURITE**  
Règlement (CE) N° 1907/2006**Nom du produit : MOULE EN GRAPHITE KLK-weld**

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Codes de classement :

Eye Irrit. 2 : Irritation oculaire, Catégorie 2

Skin Irrit. 2 : Irritant cutané, Catégorie 2

STOT SE 3 : Toxicité dans des organes déterminés après une unique exposition, Catégorie 3

Il est recommandé d'utiliser le produit uniquement pour les utilisations envisagées.

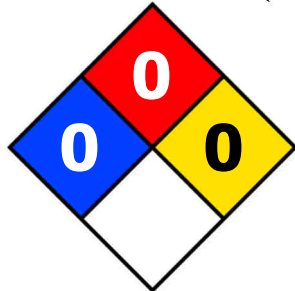
Autres phrases :

Fiche de données sur la sécurité à la disposition de l'utilisateur Professionnel la sollicitant.

Information sur l'Inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) USA :

N. CAS	Nom	Etat
1344-09-8	Silicate sodique	Enregistré

Système de classement du risque NFPA 704 :



Risque – Santé : 0 (Matériau normal)

Inflammabilité : 0 (Il ne brûle pas)

Réactivité : 0 (Stable)

Abréviations et acronymes utilisés :

CEN : Comité Européen de Normalisation.

DMEL : Derived Minimal Effect Level (niveau d'exposition correspondant à un risque bas et devant être considéré comme un risque minimum tolérable .

DNEL : Derived No Effect Level, (niveau sans effet obtenu) niveau d'exposition à la substance en-dessous duquel l'on ne prévoit pas d'effets adverses.

EPI : Equipement de protection personnelle.

Principales références bibliographiques et sources de renseignements :

<http://eur-lex.europa.eu/homepage.html><http://echa.europa.eu/>

Règlement (UE) 2015/830.

Règlement (CE) No 1907/2006.

Règlement (EU) No 1272/2008.

L'information fournie dans cette fiche de Données sur la sécurité a été rédigée conformément au REGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 par lequel l'on modifie le Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil, relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction de substances et mélanges chimiques (REACH), par lequel l'on crée Agence Européenne de Substances et Préparations Chimique, la Directive 1999/45/CE est modifiée, l'on abroge le Règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le Règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la Directive 76/769/CEE du Conseil et les Directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.

L'information de cette Fiche de Données sur la Sécurité du Produit est basée sur les connaissances actuelles et sur les lois en vigueur de la CE et nationales. Les conditions de travail des utilisateurs sont hors de notre portée et contrôle. Le produit ne doit pas être utilisé à des fins autres que celles spécifiées, sans avoir au préalable reçue une instruction par écrit de comment le manipuler. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures opportunes afin de respecter les exigences établies dans les législations.